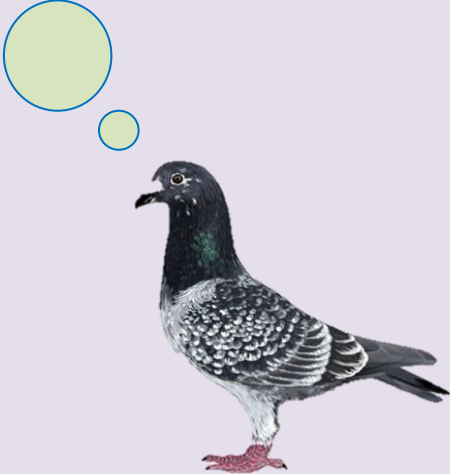




2019



A la recherche de l'information inédite !

La saison est lancée. Six mois de compétition sont ainsi proposés aux amateurs qui concentrent leurs pensées quasi exclusivement sur leurs colonies pour forger en priorité le plaisir de participer, le savourer par la suite avant de connaître si possible la joie procurée par la réussite. La saison hivernale est définitivement remise, le travail administratif inhérent à 2019 terminé.

« Coulon Futé » reste fidèle à sa philosophie de privilégier les résultats « non connus » des amateurs. Et ce pour leur donner, entre autres grâce à des statistiques, matière à réflexion sur les performances sportives des colonies, et ce au plus haut niveau possible de préférence. Toutes les réflexions argumentées menées, individuelles comme collégiales, ne peuvent que contribuer aux fondations d'un futur proche. De ce fait, l'inédit est de nouveau présent dans chaque dossier.

A noter quelques changements par rapport aux années précédentes pour cause d'un résultat vieux et yearlings réunis imposé par l'EPR et la demande des lecteurs de reprendre le nombre de pigeons engagés par tout amateur classé.

Pour percevoir et comprendre au mieux ces changements, « Coulon Futé » rappelle le contexte sportif de chaque entente avant la publication des résultats.

Bonne saison à tous !

Dossier 6 : mercredi 1 mai

Le décor : six lâchers effectués

Maissemy	légèrement nuageux, éclaircies, assez bonne visibilité, nord-est faible	Oost-Vlaanderen	12:30
Maissemy		Dottignies	12:40
Maissemy		Tournaisis	12:50
Maissemy		L'Ouest	13:00
Maissemy		Ath, Lessines	13:10
Maissemy		Renouveau	13:20

PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 13h10.*

Un premier lâcher athois

Seule l'entente Hunelle Dendre-Lessines-Le Sud, composée des doublages Ath, Blaton et Lessines classant par deux, alimente ce lâcher.

Un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors sont organisés. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement « repris » dans le général vieux ou yearlings.

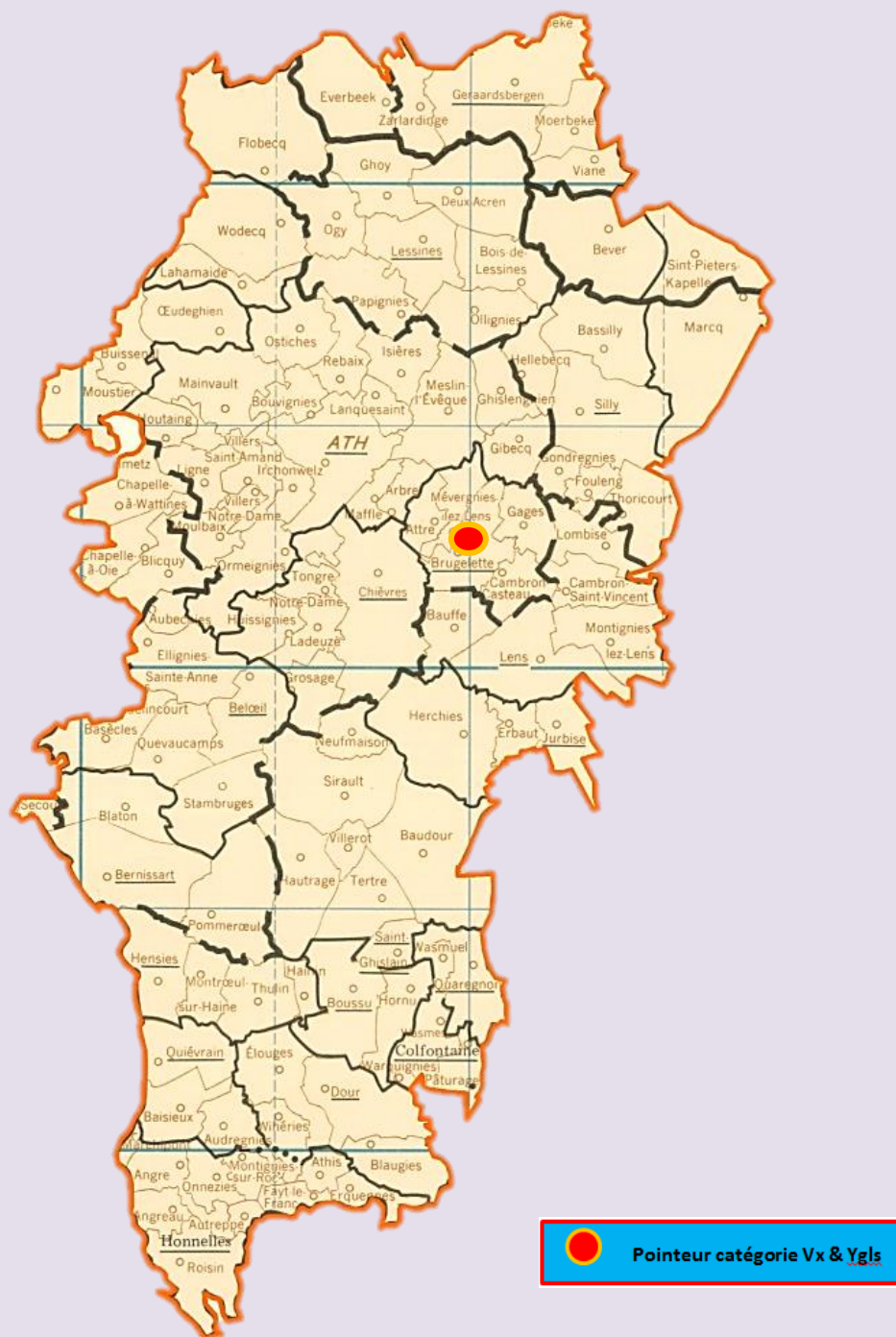
Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des trois doublages locaux qui n'organisent pas de concours « mixé » à leur niveau. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour faciliter la compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- un contingent de 676 pigeons
- doublages non systématiques
- présence majoritaire des juniors dans le top général
- neuf pigeons (3 vieux, 6 juniors) à plus de 1300 m
- le pointeur, un junior d'**Ernest Mourin, de Brugelette.**

Localisation du pointeur



Vieux et yearlings réunis : 676.

1 Mourin Ernest, Brugelette (Y-11), 92.763 km, 1315.53. 2 De Munter & Zonen, Zarlarding (Y-27), 109.784 km, 1312.94. 3 De Munter & Zonen (Y-2), 1312.68. 4 De Munter & Zonen (Y-3), 1311.63. 5 Mourin Ernest (Y-2), 1310.89. 6 Habets-Paulette, Isières (V-22), 99.514 km, 1306.81. 7 Vanderhaegen Jacques, Chièvres (V-22), 86.591 km, 1300.88. 8 Vanderhaegen Jacques (V-2), 1300.23. 9 Vanderhaegen Jacques (Y-3), 1298.60. 10 Vanderhaegen Jacques (Y-4), 1295.04...

Lanterne rouge (par 2) : 1062.56.

Vieux : 280.

1 Habets-Paulette, Isières (7), 99.514 km, 1306.81. 2 De Munter & Zonen, Zarlardingue (9), 109.784 km, 1286.53. 3 De Munter & Zonen (2), 1286.28. 4 Pauriche Mike, Stambruges (2), 79.018 km, 1283.80. 5 Leclercq Roger, Buissenal (35), 93.671 km, 1282.57. 6 Leclercq Roger (2), 1281.99. 7 Roman Frédéric, Overboelare (2), 107.986 km, 1279.70. 8 Lorrez Paul, Geraardsbergen (10), 108.633 km, 1279.03. 9 Dangreau Jean-Marc, Blaton (13), 77.708 km, 1273.58. 10 Dath Jean, Huissignies (2), 86.758 km, 1269.31....

Lanterne rouge (par 2) : 1119.47.

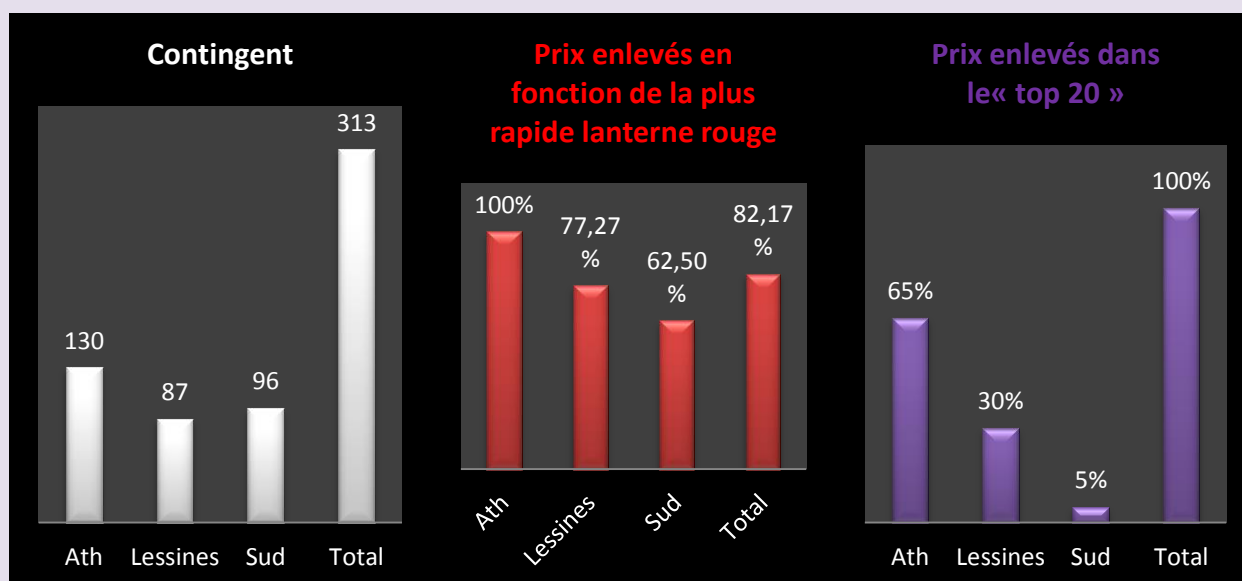
Yearlings : 336.

1 De Munter & Zonen, Zarlardingue (18), 109.784 km, 1312.94. 2 De Munter & Zonen (2), 1312.68. 3 De Munter & Zonen (3), 1311.63. 4 Dumont Bernard, Blaton (8), 78.951 km, 1280.63. 5 Lorrez Paul, Geraardsbergen (2), 108.633 km, 1278.03. 6 Habets-Paulette, Isières (15), 99.514 km, 1272.01. 7 Cange Guy, Blaton (4), 77.860 km, 1268.04. 8 De Munter & Zonen (4), 1266.98. 9 De Munter & Zonen (5), 1264.54. 10 De Munter & Zonen (6), 1264.30...

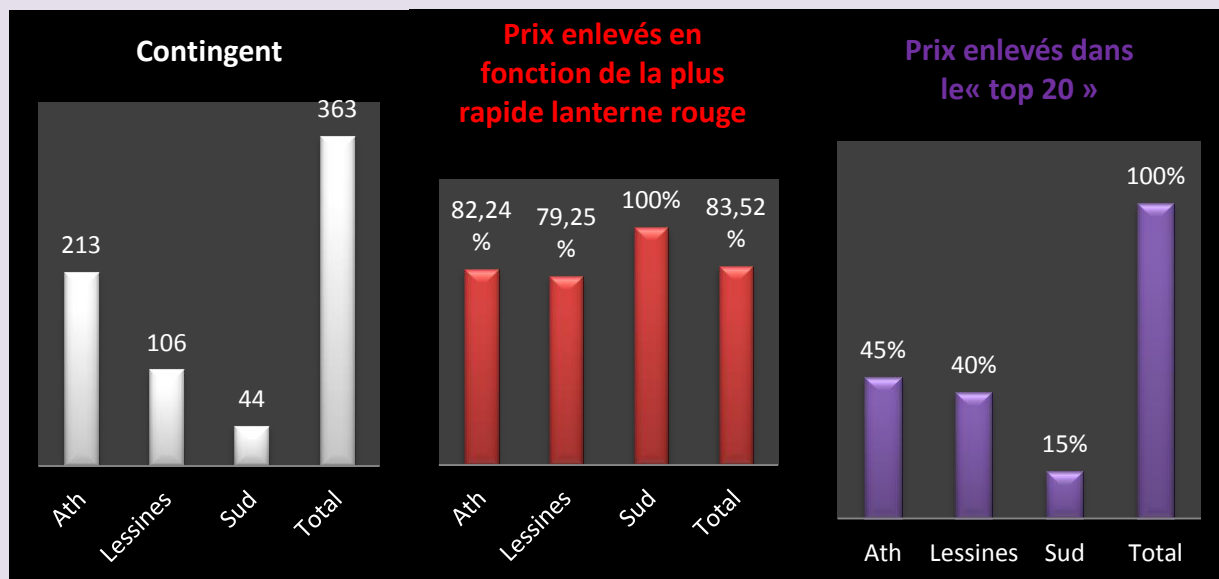
Lanterne rouge (par 2) : 895.01.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	130	1150.81	65	100	13	65
Lessines	87	1126.16	34	77,27	6	30
Sud	96	1092.59	30	62,50	1	5
Total	313		129	82,17	20	100



Le coin des statistiques - Classification par deux						
Yearlings	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Ath	213	932.66	88	82,24	9	45
Lessines	106	961.58	42	79,25	8	40
Sud	44	1044.37	22	100	3	15
Total	363		152	83,52	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- **Lâcher : 13h.**

Un second lâcher athois

Depuis plusieurs saisons, « L'Entente des V », l'« Entente Frontalière » et l'« Entente de l'Ouest » composent un second lâcher en région d'Ath, organisent en classant par deux une épreuve générale par catégorie et des doublages facultatifs (deux et parfois trois en certaines circonstances).

Désormais, un général vieux et yearlings confondus, un général vieux et un général juniors sont organisés. Les vieux et les juniors alignés sur le concours « mixé » ne sont pas systématiquement repris dans le général vieux ou yearlings.

Des statistiques ne peuvent être uniquement établies qu'au niveau des doublages locaux qui n'organisent pas de concours « mixé » à leur niveau. « Coulon Futé » les établira en fonction du contexte sportif hebdomadaire rencontré.

Dans les résultats publiés, pour faciliter la compréhension, des annotations sont utilisées. La lettre V ou Y indique la catégorie du pigeon, le nombre qui la suit le total des engagés de l'amateur. Ce dernier est remplacé par un autre nombre en cas de récurrence dans les classements.

Une analyse sommaire :

- un contingent de 614 pigeons
- présence soutenue de colonies flamandes au général et à vieux
- un vieux et un junior à plus de 1300 m
- l'expérience a prévalu : 9 vieux pour 1 junior dans le top 10 général
- le pointeur, un vieux des **Murez-Marichal, de Wadelincourt**, vainqueurs dans les trois catégories.



Localisation du pointeur



Vieux et yearlings réunis : 614.

1 Murez-Marichal, Wadelincourt (V-17), 81.032 km, 1311.48. 2 Murez-Marichal (Y-2), 1306.54. 3 De Cock Bogaerts, Oprokel (V-32), 106.984 km, 1282.26. 4 De Cock-Bogaerts (V-2), 1280.98. 5 De Cock Bogaerts (V-3), 1280.47. 6 Collet Dubois, Maarkedal (V-27), 105.742 km, 1272.69. 7 Deleuze Marcel, Moulbaix (V-11), 89.079 km, 1265.92. 8 Murez-Marichal (V-3), 1265.40. 9 Collet Dubois (V-2), 1264.57. 10 De Geyter Pierre, Ogy (V-7), 104.057 km, 1254.70...

Lanterne rouge (par 2) : 907.58.

Vieux : 278.

1 Murez-Marichal, Wadelincourt (4), 81.032 km, 1311.48. 2 De Cock Bogaerts, Oprokel (27), 106.984 km, 1282.26. 3 De Cock Bogaerts (2), 1280.98. 4 De Cock Bogaerts (3), 1280.47. 5 Collet Dubois, Maarkedal (16), 105.742 km, 1272.69. 6 Deleuze Marcel, Moulbaix

(8), 89.079 km, 1265.92. 7 Murez-Marichal (2), 1265.40. 8 Collet-Dubois (2), 1264.57. 9 De Geyter Pierre, Ogy (3), 104.057 km, 1254.70. 10 Vandeputte Eric, Brasménil (10), 77.588 km, 1253.44...

Lanterne rouge (par 2) : 964.33.

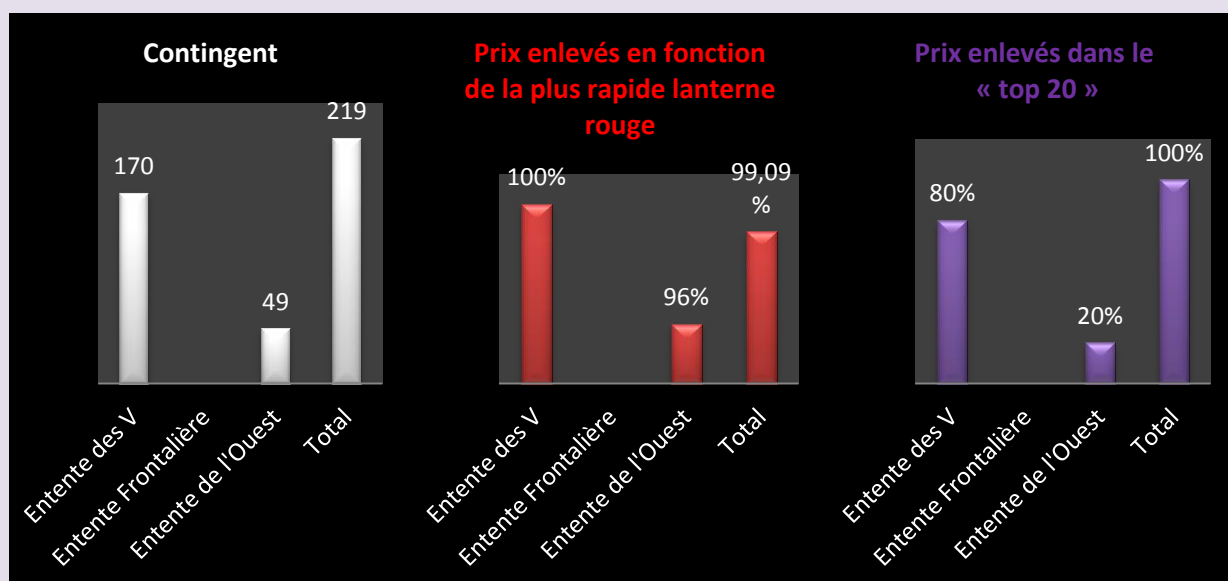
Yearlings : 336.

1 Murez-Marichal, Wadelincourt (13), 81.032 km, 1306.54. 2 De Geyter Pierre, Ogy (4), 104.057 km, 1254.20. 3 Goemaere José & Gustave, Havinnes (23), 84.562 km, 1248.45. 4 Francois Jean-Claude, Thumaide (7), 80.339 km, 1245.95. 5 De Cock Bogaerts, Opbrakel (5), 106.984 km, 1241.35. 6 Collet Dubois, Maarkedal (11), 105.742 km, 1239.62. 7 Hioco Fabien, Callenelle (3), 77.010 km, 1236.11. 8 Collet Dubois (2), 1234.55. 9 Vandeputte Eric, Brasménil (12), 77.588 km, 1232.53. 10 Gheenens-Delbecq, Mainvault (10), 96.205 km, 1231.81...

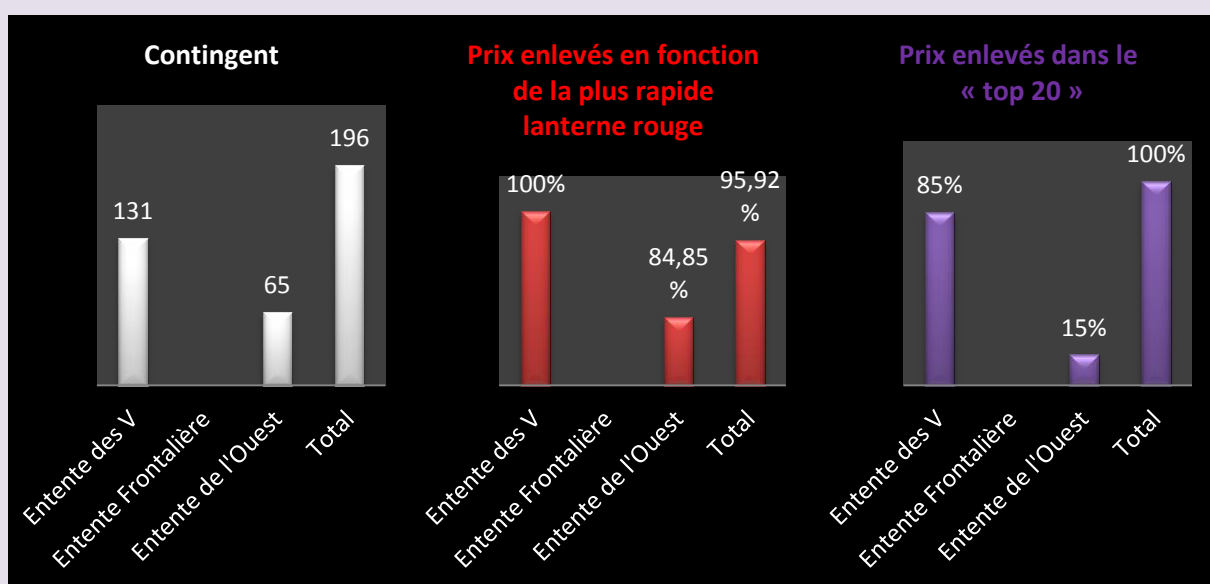
Lanterne rouge (par 2) : 879.57.

Les statistiques des doublages

Le coin des statistiques - Classification par deux						
Vieux	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Entente des V	170	968.33	85	100	16	80
Entente Frontalière	Non organisé					
Entente de l'Ouest	49	967.34	24	96	4	20
Total	219		109	99,09	20	100



Le coin des statistiques - Classification par deux						
Yearlings	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Entente des V	131	919.24	66	100	17	85
Entente Frontalière	Non organisé					
Entente de l'Ouest	65	905.81	28	84,85	3	15
Total	196		94	95,92	20	100



PETITE VITESSE : MAISSEMY

- *Lâcher : 13h20.*

Le lâcher montois

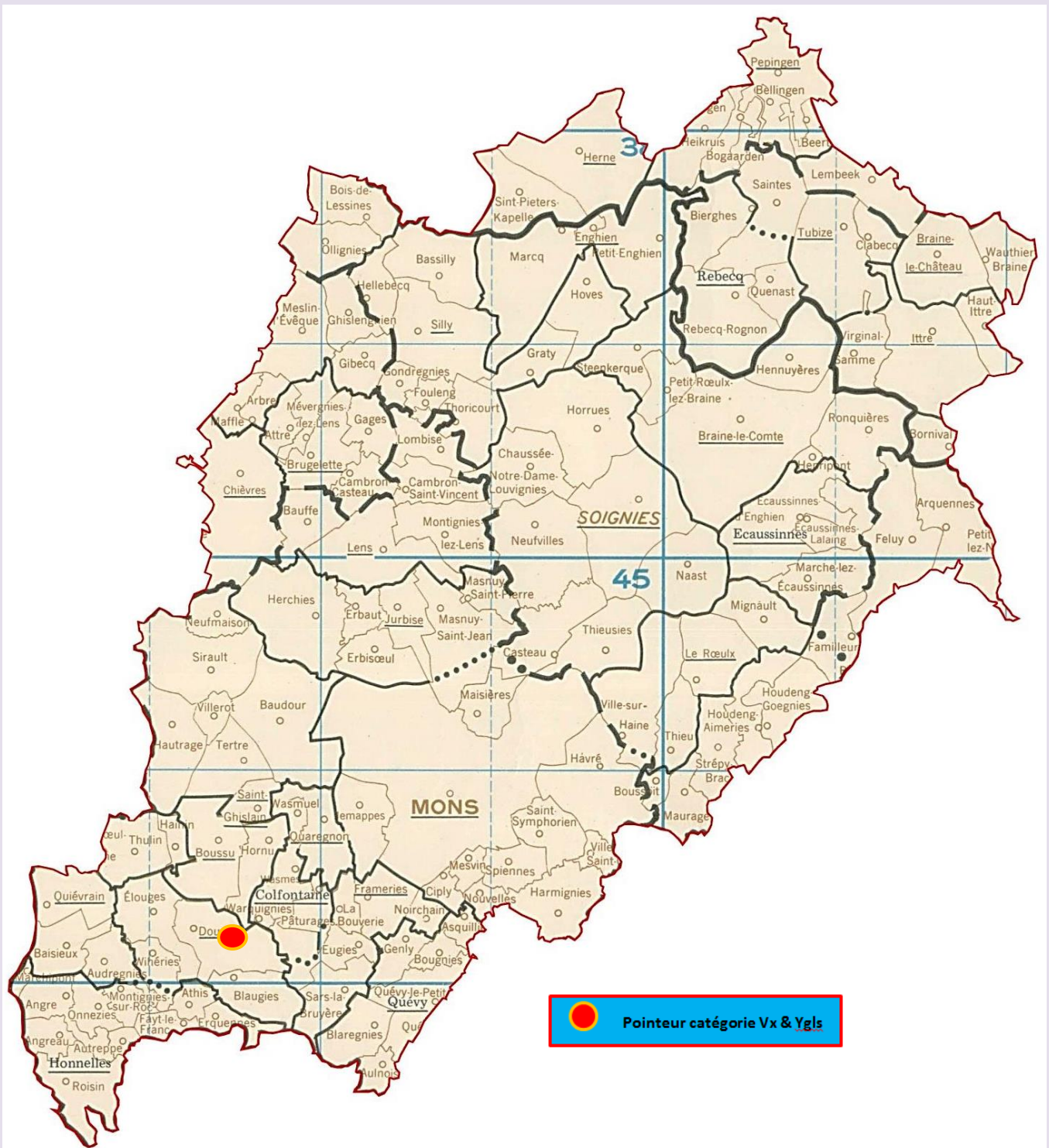
Deux composantes définissent le lâcher montois : d'une part, l'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » et, d'autre part, le groupement des Quatre, en d'autres termes Petit-Enghien. La première association citée, classant par trois à l'exception de Bierghes-Saintes (par deux), applique à la lettre les instructions de l'EPR, la seconde, classant par deux, reste « classique » avec deux résultats vieux et yearlings séparés.

L'« Association Le Renouveau – Bierghes-Saintes » se compose de trois doublages auxquels une lettre a été attribuée à savoir la lettre A pour « La Collégiale », la lettre B pour « L'Espoir », la lettre C pour « Le Progrès ». La lettre D est octroyée au « Groupement des Quatre ». Cette lettre permet d'identifier l'entente où l'amateur a engagé ses pigeons, peut être remplacée par un chiffre en cas de récurrence de classement. Le nombre suivant la lettre indique le nombre de pigeons engagés par l'amateur. Dans le cas du résultat vieux et yearlings réunis, les lettres V et Y usitées indiquent la catégorie du pigeon classé.

Une analyse sommaire:

- *le cap des 1000 de retour : 1193 pigeons*
- *doublages non systématiques*
- *une lanterne rouge d'un doublage local déterminée par gain et perte*
- *une même tendance dans chaque top*
- *mainmise du « Progrès »*
- *la palme de pointeur général à un vieux de Christ. Lecomte, de Dour.*

Localisation du pointeur

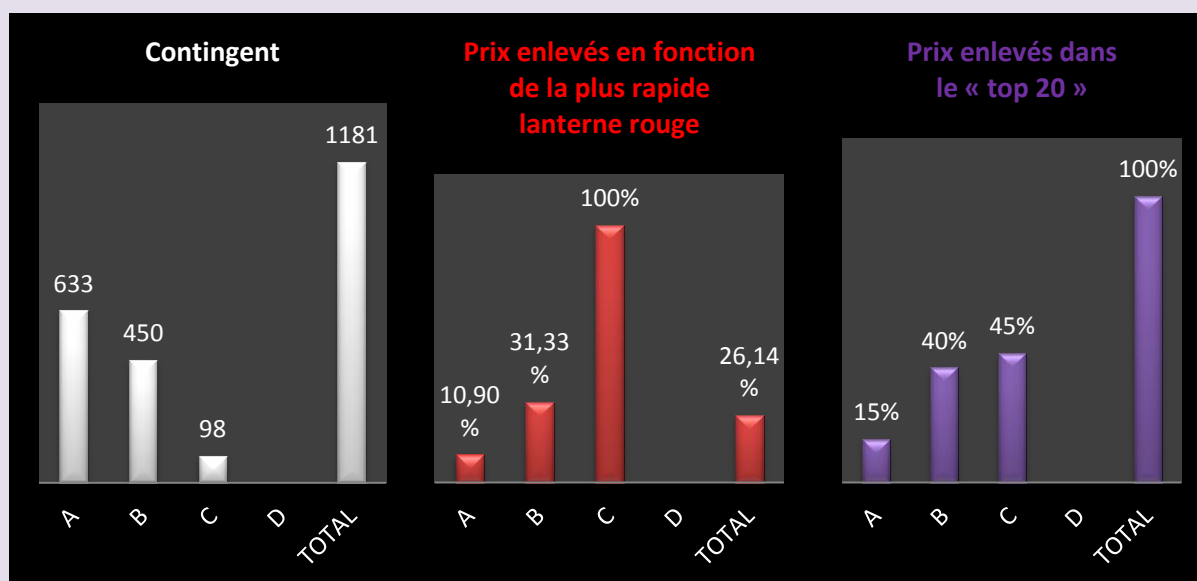


Vieux et yearlings réunis : 1193.

1 Lecomte Christ., Dour (V-B-29), 71.446 km, 1326.34. 2 Hogne Francis, Braine-le-Comte (Y-A-26), 105.730 km, 1318.32. 3 Badot Paul, Saintes (V-C-11), 114.791 km, 1315.15. 4 Badot Paul (Y-2), 1314.90. 5 Metens Jean-Paul, Virginal (V-A-36), 112.188 km, 1314.70. 6

Badot Paul (V-3), 1314.15. 7 Badot Paul (V-4), 1313.65. 8 Stiens Peter, Lembeek (V-C-32), 118.480 km, 1309.89. 9 Fixelles Francis, Saintes (Y-C-8), 114.431 km, 1307.75. 10 Eeckhoudt R & F, Bierghes (Y-C-18), 113.586 km, 1302.09. 11 Eeckhoudt R & F (V- 2), 1302.09. 12 Lhoir P/F, Cambron-Saint-Vincent (Y-B-11), 95.004 km, 1301.72. 13 Couture André, Sirault (Y-B-16), 81.573 km, 1301.04. 14 Descamps Ant., Wihéries (Y-B-27), 69.488 km, 1300.05. 15 Mol Zénon, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies (V-A-13), 98.613 km, 1299.79. 16 Descamps Ant. (Y-2), 1296.00. 17 Canion-Sobkowiak, Wasmes (Y-B-55), 77.515 km, 1295.91. 18 Couture André (Y-2), 1295.17. 19 Carlier Michel, Herchies (Y-B-19), 85.622 km, 1294.69. 20 Dubru Anthony, Bierghes (Y-C-15), 112.674 km, 1294.32...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	633	936.88	23	10,90	3	15
B	450	1112.99	47	31,33	8	40
C	98	1244.31	33	100	9	45
D						
Total	1181		103	26,14	20	100

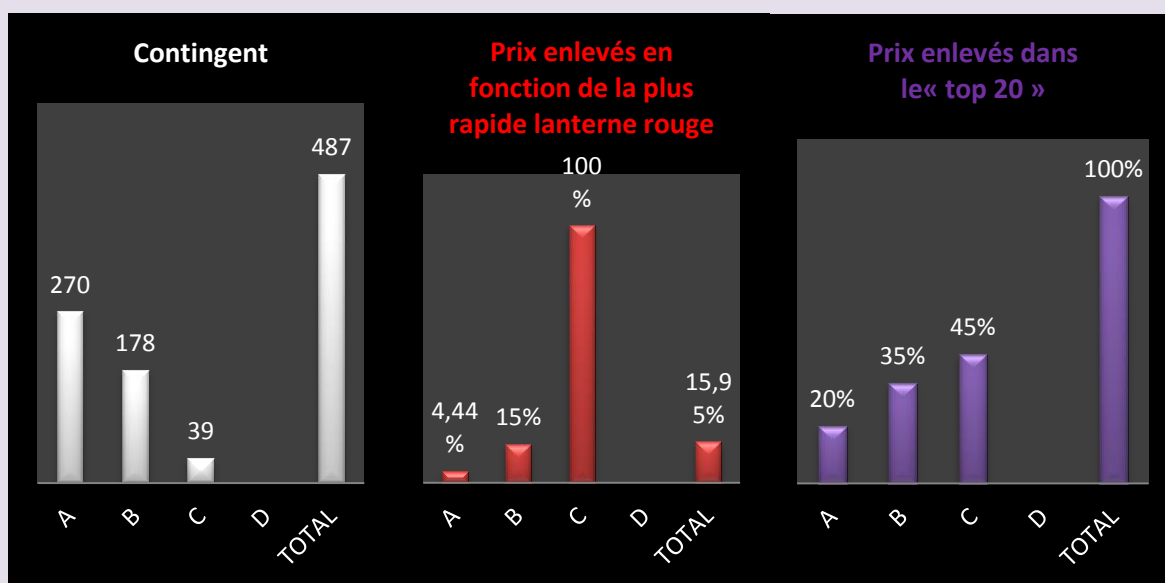


Vieux : 499.

1 Lecomte Chrit., Dour (B-17), 71.446 km, 1326.34. 2 Badot Paul, Saintes (C-7), 114.791 km, 1315.15. 3 Metens Jean-Paul, Virginal (A-12), 112.188 km, 1314.70. 4 Badot Paul (2), 1314.15. 5 Badot Paul (3), 1313.65. 6 Stiens Peter, Lembeek (C-12), 118.480 km, 1309.89. 7 Eeckhoudt R & F, Bierghes (C-8), 113.586 km, 1302.09. 8 Mol Zénon, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies (A-5), 98.613 km, 1299.79. 9 Stiens Peter (2), 1292.98. 10 Stiens Peter (3), 1291.09. 11 Fixelles Francis, Saintes (C-4), 114.431 km, 1286.68. 12 Canion-Sobkowiak, Wasmes (B-27), 77.515 km, 1284.46. 13 Dehon-Demonseau, Thulin (B-10), 73.446 km, 1282.51. 14 Canion-Sobkowiak (2), 1281.28. 15 Canion-Sobkowiak (3), 1280.92. 16 Badot

Paul (4), 1280.67. 17 Canion-Sobkowiak (4), 1277.75. 18 Metens Jean-Paul (2), 1277.04. 19 Lecomte Christ. (2), 1275.07. 20 De Boe P/F, Steenkerque (A-10), 107.759 km, 1274.98...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	270	1121.37	4	4,44	4	20
B	178	1129.60	9	15	7	35
C	39	1271.20	13	100	9	45
D						
Total	487		26	15,95	20	100



Yearlings : 695.

1 Hogne Francis, Braine-le-Comte (A-20), 105.730 km, 1318.32. 2 Badot Paul, Saintes (C-4), 114.791 km, 1314.90. 3 Fixelles Francis, Saintes (C-4), 114.431 km, 1307.75. 4 Eeckhoudt R & F, Bierghes (C-10), 113.586 km, 1302.09. 5 Lhoir P/F, Cambron-Saint-Vincent (B-11), 95.004 km, 1301.72. 6 Couture André, Sirault (B-16), 81.573 km, 1301.04. 7 Descamps Ant., Wihéries (B-22), 69.488 km, 1300.05. 8 Descamps Ant. (2), 1296.00. 9 Canion-Sobkowiak, Wasmes (B-28), 77.515 km, 1295.91. 10 Couture André (2), 1295.17. 11 Carlier Michel, Herchies (B-15), 85.622 km, 1294.69. 12 Dubru Anthony, Bierghes (C-14), 112.674 km, 1294.32. 13 Dehon-Demonseau u, Thulin (B-11), 73.446 km, 1294.20. 14 Dehon-Demonseau (2), 1293.06. 15 Canion-Sobkowiak (2), 1285.87. 16 Eeckhoudt Christophe, Bierghes (C-3), 113.306 km, 1282.22. 17 Dehon-Demonseau (3), 1280.66. 18 Dehon-Demonseau (4), 1278.05. 19 Flamme Bernard, Hornu (B-9), 73.676 km, 1276.88. 20 Bernier Durieux, Sirault (B-14), 81.803 km, 1276.51...

Le coin des statistiques - Classification par trois						
	Contingent	Lanterne rouge	Prix enlevés en fonction de la plus rapide lanterne rouge		Prix enlevés dans le « top 20 »	
			Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
A	363	G&P	18	14,88	1	5
B	272	1085.19	32	35,16	14	70
C	59	1218.84	20	100	5	25
D						
Total	694		70	30,17	20	100

